

Le Petit Feugeois

Bulletin d'informations de la commune de Feuges



" Celui qui cueille une fleur dérange une étoile"
(Théodore Monod)

Nouvelles associations

Jeudi 24 octobre a eu lieu l'ouverture officielle de l'association Les Petits Loups Feugeois, qui a pour but de réunir les assistantes maternelles de la commune et des communes avoisinantes afin de partager ensemble quelques moments avec les enfants accueillis.



L'association France Patchwork se réunit à Feuges une fois par mois le lundi pour confectionner des patchs à la machine. Ces dames interviennent à Romilly-sur-Seine, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Pouange, Vailly et dans la Marne pour pratiquer leur activité favorite. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à joindre Madame F. Derre au 06/30/25/36/11.



Aménagements et travaux



Dans le cadre de l'organisation de la viabilité hivernale sur le département, le Conseil Général a décidé de reconduire la pose de filets anti-congères sur notre commune, la RD 15 étant une voie prioritaire permettant d'accéder au secteur autoroutier, et en sortir par ailleurs.

Régie Service, que nous voyons s'affairer tout au long de l'année dans le cadre des espaces verts, termine la saison automnale par le ramassage des feuilles mortes.



Les arceaux ont été placés afin de protéger l'accès du parking de l'église.

Le second "stop" vient confirmer le sens unique de la rue Mazure-Languet qui ne doit pas être abordée de la Rue de l'Aube Romaine.



Un nouveau panneau d'affichage installé à proximité du transformateur EDF de l'Aube Romaine permet aux habitants de consulter les informations municipales.

EVENEMENTS



All Hallows Eve

Samedi 2 novembre. Halloween, qui signifie All Hallows' Eve, soit la veille de la Toussaint en vieil irlandais, a été fêtée le jour même de la Toussaint. Parents et enfants ont rejoint à la salle des fêtes les animateurs du comité des fêtes. Après le briefing de Cécile, la Présidente, 3 groupes formés s'en sont allés parcourir les rues du village, en quête de bonbons et friandises : plus de 30 kg récoltés ! Des feugeois absents de leur domicile y avaient pensé. Portes closes, mais paquets de bonbons en évidence, posés à disposition des enfants. Le partage du butin réalisé, il s'est agi du goûter confectionné par les mamans qui, à l'occasion, ont réalisé une montagne de mini-crêpes. Sucrées ou chocolatées, il n'en n'est pas resté.

La vingtième édition du cross-country Telethon

Dimanche 17 novembre 2013, dans les sous-bois du village de Charmont, 380 courageux coureurs ont pris part à la course principale de la journée. Les jeunes filles et jeunes garçons ont eux aussi participé à cette épreuve renommée.



Téléthon Charmont rallye auto

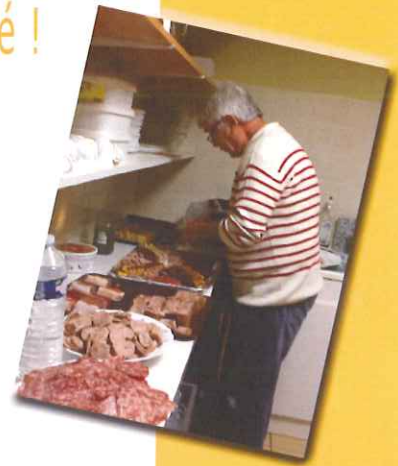
Pour sa 27ème édition, le Téléthon mobilise toujours autant. Venus de tout le département, mais aussi de Haute-Marne et de la Marne, 65 équipages de voitures anciennes se sont retrouvés à Charmont pour le départ



du rallye. Au total, 160 participants ont pris leur petit déjeuner à la salle MJC. Les spécialistes ont reconnu stationnées les 403, Simca, R16, Alpine, 203, 4L, Ami 6, Floride, 4Cv, 404, Morgan, Porsche, Alfa, Corvette, Juva4 et 2cv. A cette occasion les communes de Charmont et Feuges étaient associées.

EVENEMENTS

Le beaujolais nouveau, encore meilleur dans la convivialité !



Vendredi 22 novembre, 19h, la grisaille et le froid ont envahi le village.

Dans le même temps, de très nombreux Feugeois et Feugeoises se sont retrouvés à la salle communale pour fêter le beaujolais nouveau. Plats de charcuterie préparés par Gérard, bouteilles de beaujolais débouchées et verres qui se remplissent....et se vident. Les nouveaux habitants aux pas hésitants ont profité de ce bel instant pour faire connaissance, et tisser les premiers liens essentiels.

Les flacons et plateaux vides, les lumières se sont éteintes, tous ont regagné leur foyer heureux de ces quelques moments d'amitié.

Belote, rebelote et dix de der

Le comité des fêtes a eu la belle idée d'organiser la première rencontre des aînés en ce début d'année. Cartes en mains, c'est une quinzaine d'anciens qui se sont retrouvés le jeudi 9 janvier à la salle des fêtes. Belote, rebelote et dix de der d'un côté pendant que de l'autre côté, il fallait protéger le petit pour l'amener au bout ! Une expérience qui sera reconduite chaque jeudi en début d'après-midi. Même le café était servi à table. Une réussite !



Vœux

Deuxième samedi de janvier, la municipalité a invité les habitants du village à l'occasion des vœux. Le maire, entouré des élus, des représentants des associations et des pompiers, a évoqué les faits marquants de l'année 2013. Les membres du comité des fêtes et

ceux de la nouvelle association des assistantes maternelles ont été félicités pour leur motivation. Les nouvelles familles accueillies officiellement se sont vues remettre un parement fleuri.

Repas des aînés

Les municipalités de Feuges, Charmont, Aubeterre et Montsuzain ont honoré les aînés de plus de 65 ans. Un grand moment de joie et de plaisirs. Plus de 100 anciens ont partagé l'excellent repas au son de la musique fort bien choisie. Certains se sont même essayés à une farandole entre les tables.

C'est vers 18h que les derniers invités ont quitté les lieux, un peu fatigués mais heureux.

Les élus ont ensuite remis la salle en état, partants pour l'an prochain, de nouvelles idées en tête.



EVENEMENTS

Le Père Noël chez les petits comme chez les grands !



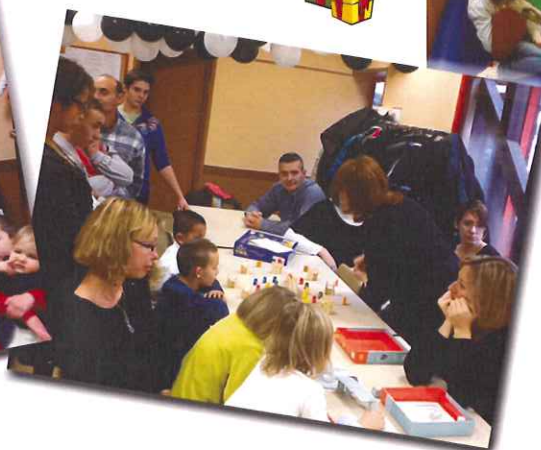
C'est en cette mi-décembre que le Père Noël a commencé sa visite auprès de nos aînés, qui se sont vus remettre un colis gourmand, puis auprès des P'tits Loups, qui ont reçu quelques chocolats.



Les enfants des écoles de Charmont ont assisté vendredi 20 décembre au spectacle de Noël (Le Sacre de l'Or bleu) à la médiathèque.



Samedi 21 décembre, enfants et parents se sont réunis pour une après-midi jeux organisée par la ludothèque La Girafe. Après un bon goûter, le Père Noël a procédé à la distribution des cadeaux aux enfants.



ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères doivent être améliorées

Alors que la taxe incitative s'imposera à nous dès le 1^{er} janvier 2015, il nous faut faire des efforts. Trop de confusions pour certains qui alourdissent les ordures ménagères par des dépôts de toutes natures qui ont pour destination la déchetterie. Les conséquences sont financières puisque ce sont les autres qui voient injustement les taxes augmenter. Si les dépôts collectifs masquent les comportements non conformes, l'application de la réforme et l'aspect individuel du dépôt obligeront les uns et les autres à porter l'attention nécessaire au bon tri.

Un Feugeois mal élevé et qui manque de respect

Quelle désolation de voir ces cannettes de bière vertes traîner dans nos beaux chemins ! Celui qui a le courage de les écraser trouve donc la terre trop basse pour les ramasser ? En tous cas, il aime la bière car tous les jours on en trouve une supplémentaire. Quel est ce Feugeois indélicat qui laisse sa trace au château d'eau, au banc, vers le puits ?



ELECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

Dans toutes les communes de France, les électeurs français et européens vont élire leurs conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

En cas d'indisponibilité, un électeur feugeois peut faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter en son nom. Cette procuration peut être effectuée à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance, qui transmet ensuite par courrier recommandé à la mairie. Il est donc nécessaire de prévoir le délai d'envoi.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Les électeurs pourront voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire. La parité homme/femme n'est pas imposée. Les électeurs pourront toujours ajouter ou rayer des noms sur leur bulletin de vote (panachage), mais s'ils ajoutent le nom d'une personne qui n'est pas déclarée candidate ou un candidat en surnuméraire (en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir), cette voix ne pourra être comptabilisée.

Attention : comme indiqué dans l'article R60 du Code Electoral modifié par le décret du 18/10/2013, tous les électeurs devront se présenter dans leur bureau de vote munis obligatoirement d'une carte nationale d'identité, d'un passeport, ou d'un titre de séjour pour les ressortissants de l'Union Européenne.

AUTOUR DE NOUS

Formation des agriculteurs

A l'initiative de TerrAvenir Champagne-Ardenne (association regroupant 50 exploitations agricoles certifiées Iso 14001), une formation à la biodiversité s'est tenue à Feuges vendredi 22 novembre. Animée par Corentin et Stéphane du CIVAM de l'Oasis, cette rencontre a réuni 22 agriculteurs de l'Aube, de la Marne et des Ardennes en recherche d'expériences liées à la mise en place d'infrastructures agroécologiques. L'après-midi a été consacrée à une visite de terrain chez Antoine Ferté à Montsuzain, un passionné féru de biodiversité.



Des tonneaux sur la 4 voies



Mi-décembre, au cours d'une matinée glacée, une automobiliste de la région parisienne a dérapé sur une nappe de verglas, percutant le talus sur la droite de la chaussée, et s'est immobilisée après quelques tonneaux dans le fossé. Choquée mais lucide, la victime a été transportée à l'hôpital de Troyes par les pompiers du SDIS.

Permis piétons à l'école de Charmont

Deux fonctionnaires de la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile de Troyes ont remis les diplômes sanctionnant la formation du permis piétons aux élèves du CE2 de Madame Sainton de Charmont. 19 enfants ont été récompensés.



L'outil en main du nord de l'Aube

Le 18 décembre, nous nous sommes rendus à l'inauguration des ateliers de cette association, collège de la voie Châtelaine à Arcis-sur-Aube.

Remarquable lieu de transmission du savoir entre les aînés et les jeunes filles et garçons. Le tricot, la couture (nous y avons retrouvé Colette, toujours très active), la peinture, la mécanique auto, le travail sur bois, l'apiculture etc. Les enfants se voient désignés un atelier chaque mercredi et en changent toutes les semaines.



AUTOUR DE NOUS

PMPro s'installe à Feuges

Le concessionnaire John Deere a quitté ses locaux de Pont-Sainte-Marie pour installer son siège social dans des bâtiments flambants neufs.

Pm Pro est présent dans 4 départements. L'entreprise possède 8 établissements et emploie 145 personnes dont 35 au siège social de Feuges inauguré vendredi 17 janvier dernier en présence de 700 invités professionnels. En 2013, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 73 millions d'€. L'implantation de PM Pro participe au développement mesuré de l'économie de la commune.



L'abbé de l'Epée à l'honneur

Mardi 12 février dernier, Monsieur Philippe Latour, guide à l'office du tourisme de Troyes, a restitué au sein de notre église, devant un jury constitué par des agents du Conseil Général, un cours dans le langage des signes. L'Abbé de l'Epée a été choisi comme thème.



Le Christ en photos

Dans quelques mois, le Christ sera au cœur d'un album numérique réalisé à la demande de la DRAC, Direction Régionale des Arts et de la Culture de Champagne Ardenne. Ce sont plus de 80 œuvres photographiées dans les églises des 4 départements qui figureront au sein du document, en majorité des statues, retables et tableaux. Les clichés ont été recueillis par Pascal Stritt, auteur-photographe de Reims.



Réunion des délégués du SIEDMTO

Les délégués du Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient, représentant 70 communes et plus de 25 000 habitants, se sont réunis à Vendeuvre-sur-Barse le 19 février 2014.

INFORMATIONS

Rappel pour les élections de 2014

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014 : Chaque électeur pourra voter "blanc" soit en introduisant dans l'enveloppe un bulletin blanc, soit en laissant cette enveloppe vide. Jusqu'à présent, bulletins blancs et bulletins nuls étaient mélangés lors du dépouillement. Là, ils seront comptés séparément, sans toutefois être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Depuis le 1er janvier, la validité de la carte d'identité passe à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement concerne les cartes d'identité plastifiées dites "sécurisées" délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, ainsi que les nouvelles cartes délivrées depuis le 1er janvier 2014. Attention, pour les personnes mineures, les cartes d'identité restent valables 10 ans.



Les dates du Comité des Fêtes

Chaque jeudi après-midi : jeux de 14h30 à 18h00 à la salle des fêtes (ouvert à tous)

Lundi 21 avril à 11h00 : chasse aux œufs de Pâques pour les petits jusqu'à 7 ans

Dimanche 13 juillet : festivités de la Fête Nationale – Repas et soirée dansante.

Equipe paroissiale

Samedi 8 mars, 8h30, prière suivie du petit déjeuner à Ramerupt

Samedi 15 mars, 18h30, messe à Feuges

Samedi 22 mars, 8h30, prière suivie du petit déjeuner à Arcis-sur-Aube

Dimanche 13 avril, "dimanche pas comme les autres", de 9h00 à 12h00 à Arcis-sur-Aube (messe à 11h00)

Jeudi 17 avril, Jeudi Saint, Premières Communions à 18h30 à Charmont

Vendredi 18 avril, Vendredi Saint, office à 20h00 à l'église de Charmont

Samedi 19 avril, Veillée Pascale pour les quatre ensembles à 21h00 à Arcis

Dimanche 20 avril, Fête de Pâques, messe à 11h00 à Voué

Dimanche 4 mai, 9h30 à Feuges



INFORMATIONS

Inscriptions à la maternelle pour la rentrée 2014

Elles auront lieu le **vendredi 16 mai 2014**. Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre à la mairie de Charmont ce jour muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Un certificat d'inscription vous sera remis, que vous apporterez ensuite à la maternelle (horaires d'ouverture de l'école de 9h00 à 12h00, de 13h30 à 14h20 ou de 17h00 à 18h00).

Conditions d'inscription des enfants nés en 2012 : être né entre le 1er janvier et le 30 juin, expérience de la vie en collectivité (crèche, assistante maternelle), parents salariés.

Pour toute demande de renseignement contacter le directeur de la maternelle au 03-25-41-03-80.

Reprise des concessions de sépulture

Une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon a été engagée au cimetière. La liste des tombes est consultable tous les jours, affichée sur l'église. Les familles concernées sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité, au plus tard le 13 juillet 2014. Faute de quoi, il sera procédé, ce jour-là, à l'établissement du second procès-verbal.

Naissance

Timothé POILLOT, le 26 janvier 2014

Informations mairie :

2 rue de Saint Benoît 10150 Feuges

Tél : 03.25.41.03.09

06.16.78.37.99

Fax : 03.25.40.44.61

mairie.feuges@wanadoo.fr

<http://www.feuges.fr/>

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h00 à 12h00

Mardi de 10h00 à 12h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

